

Héroïne, cocaïne, cannabis : huit ans de prison pour les deux chefs du réseau



FAITS DIVERS JUSTICE conférence de presse du procureur ERIC CAMOUS affaire de stupéfiants SAISIES GENDARMERIE ARMES ERGENT DROGUE - gendarmerie

sans en dire plus. A ses côtés dans le box, Kujtim R. ne change pas de version : « Je n'ai rien à voir avec cette histoire. Moi, je vendais juste des voitures sans les déclarer. »

Des explications qui n'ont pas convaincu l'avocat général, Jean-Luc Mercier. « Dans ce dossier, nous avons tout, ce qui est plutôt rare : les stupéfiants saisis et la comptabilité du trafic. Le puzzle est donc complet », a-t-il ajouté, avant de demander à la cour de confirmer les peines prononcées en première instance contre Kujtim R., Bruno C. et Eddy L.. Mais pas contre Franck S., pour lequel il a souhaité « une peine qui soit aménageable ».

Les avocats de la défense ont notamment rappelé la lourdeur des premières condamnations, à l'image de Me Canis, conseil de Kujtim R., pour qui « rien ne justifie ces peines de cour d'assises, totalement décalées ». Dont celle prononcée à l'encontre de son client, dont il a demandé la relaxe.

La cour d'appel, qui avait mis son jugement en délibéré, a confirmé, mercredi, la peine prononcée en première instance contre Bruno C. Kujtim R. a écopé de huit ans de prison ; Eddy L. et Franck S., de trois ans, dont deux avec sursis et mise à l'épreuve pendant deux ans.

Christian Lefèvre

En septembre 2014, les gendarmes de Montluçon étaient parvenus à démanteler un vaste trafic d'héroïne, de cocaïne et de cannabis, actif depuis presque deux ans sur le secteur de Domérat, Huriel et Archignat.

En juillet 2015, les principaux acteurs de ce réseau, pour la plupart issus de la même famille, étaient condamnés à de lourdes peines par le tribunal correctionnel montluçonnais : dix ans pour Kujtim R., dit « L'Albanais », présenté comme le principal fournisseur et « trésorier » ; huit ans pour Bruno C., à la tête du réseau et deux ans à l'encontre de deux revendeurs, Eddy L. et Franck S.

Ces quatre hommes ont été rejugés, le 24 février dernier, par la cour d'appel de Riom (*), qui a tenté d'établir le rôle de chacun dans ce trafic ayant rapporté, selon les enquêteurs, près de 664.000 euros entre janvier 2013 et septembre 2014.

Une tâche pas forcément aisée... Car si Bruno C. reconnaît sans trop de difficultés avoir revendu « 10 kg d'héroïne » en l'espace d'une vingtaine de mois, il est bien plus évasif lorsqu'il s'agit d'identifier le mystérieux « Albanais » qui le fournissait régulièrement en stupéfiants. Pour les magistrats, cet étrange personnage de l'ombre, dont on parle sans vouloir le nommer, n'est autre que Kujtim R.. Ce que réfute Bruno C.,